

## Yannick CHATELAIN, *ResisTanZ !* Hackeur, les maquisards de l'innovation

Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Impacts des nouvelles technologies, 2009, 220 p.

Gilles Boenisch

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/270>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.270](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.270)

ISSN : 2259-8901

### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2010

ISBN : 978-2-8143-0024-8

ISSN : 1633-5961

### Référence électronique

Gilles Boenisch, « Yannick CHATELAIN, *ResisTanZ !* Hackeur, les maquisards de l'innovation », *Questions de communication* [En ligne], 17 | 2010, mis en ligne le 23 janvier 2012, consulté le 22 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/270> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.270>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# Yannick CHATELAIN, *ResisTanZ !* Hackeur, les maquisards de l'innovation

Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Impacts des nouvelles technologies, 2009,  
220 p.

Gilles Boenisch

---

## RÉFÉRENCE

Yannick CHATELAIN, *ResisTanZ! Hackeur, les maquisards de l'innovation*. Paris, Éd. L'Harmattan, coll. Impacts des nouvelles technologies, 2009, 220 p.

- 1 Que reste-t-il de « la liberté d'innover » (p. 7)? Voilà l'interrogation à laquelle Yannick Chatelain tente de répondre au fil des pages de ce livre anticonformiste et singulièrement polémique. En filiation directe à une précédente publication tout aussi évocatrice (*Qui veut la mort d'internet?*, Paris, Éd. L'Harmattan, 2006), il s'évertue à dénoncer vigoureusement le déterminisme des sociétés actuelles, enclines à « criminaliser systématiquement la déviance au sens le plus général » (p. 7). Telle qu'analysée par l'auteur, cette position – mise en perspective dans sa dimension sociale, économique, technique et philosophique – tente de mettre l'accent sur un état des lieux d'une idéologie sécuritaire portée par le numérique. Mais il met aussi l'accent sur ce qu'il appelle « une liberté de désinformation » fondée sur la mystification, visant les derniers libres penseurs réfugiés sur l'internet, « ceux qui pensent différemment » : les hackers. Cette approche traite du protectionnisme biaisé du *business model* actuel qui, au nom de la défense d'un bien « autoproclamé » (p. 7) pourtant résultat d'une succession d'innovations déviantes, se réfugie dans des approches obscurantistes, totalitaires, régressives et contre-intuitives (p. 8). Il est inévitable de penser au DADVSI (Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information), ou aux successives lois Création et Internet HADOPI (Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la

protection des droits sur Internet) ou encore à LOPPSI (Loi d'orientation et de programmation pour performance de la sécurité intérieure), qui offrent une vision anachronique, répressive et disproportionnée à ce qui pourrait participer à une nouvelle circulation des savoirs et une meilleure répartition des richesses. Considérons la dernière qui promeut l'espionnage, la traque et le filtrage à la discrétion administrative, et aboutit à un contrôle central des communications numériques, et plus remarquable encore, la censure et le contrôle de l'internet. Ainsi ce livre promeut-il « l'acceptation et l'expression de la déviance » (p. 10) en tant que pratique essentielle et féconde au processus de l'innovation, à l'encontre de la décrédibilisation récurrente, médiatique et politico-industrielle. C'est un constat qui n'est pas si éloigné d'analyses préalables, comme le rappelle Yannick Chatelain lui-même au fil du texte, en ayant recours à de nombreux auteurs référents, souvent antérieurs à l'avènement du numérique et de l'internet (Norbert Alter, Howard Becker, Richard Cloward, Paul Feyerabend, Michel Foucault, Pekka Himanen, George Homans, Edwin Lemert, Llyod Ohlin, Talcott Parsons, Joseph Schumpeter, Ivan Sutherland, Frank Tannenbaum, etc.). Tous contribuent à formaliser l'idée que la déviance en tant qu'activité porteuse de créativité est autant une pratique éminemment constructive qu'inexorablement transgressive, en rupture directe avec la règle et la rationalité établie. Et comme le rappelle Norbert Alter, cité par l'auteur, on ne peut « programmer l'innovation », tout comme en « faire l'objet d'une réglementation réglementaire puisqu'elle consiste à transgresser des règles, normes ou coutumes avant d'établir un autre ordre social » (p. 21). De ce fait, « l'origine de l'innovation est un processus collectif ambigu et complexe » lié à un usage tiré d'une nouveauté déviante « ni prévisible ni prescriptible », mais comme la « réalisation d'un possible » (p. 27). De cette dualité se construit un équilibre à la fois complémentaire et antagoniste, conduisant à l'idéalisation de la liberté des connaissances créées, et l'exploitation des produits dérivés de ces connaissances, par un système socio-économique cloisonné et régulateur.

- 2 L'objectif de cette analyse n'est pas d'opposer les deux axes mais d'en expliciter les spécificités, pour tenter de privilégier et de clarifier l'intégration de l'un à l'autre. En effet, l'un a invariablement besoin de l'autre pour exister. Pour que la déviance s'accomplisse, il est nécessaire de réunir trois éléments : « L'existence d'une norme, un comportement de transgression de cette norme, un processus de stigmatisation de cette norme » (p. 31). Subséquemment, la formalisation de la déviance ne s'apparente qu'à « un rôle endossé par celui qui est victime de la stigmatisation des autres » (p. 32). Ce qui rend la notion de déviance « relative » (p. 32). Inversement, le dépassement de la déviance en tant qu'innovation, implique « une inversion des normes ; cette inversion suppose qu'à un moment donné les porteurs de l'innovation aient gain de cause par rapport au tenant de l'ordre établi » (p. 32). Ainsi notera-t-on que « l'innovation tient à sa capacité à tirer parti des incertitudes » ; « de les saisir comme des opportunités et non de les neutraliser » (p. 34) dans un jeu conflictuel déviant entre trois positions : « Celle de l'innovation, de la règle et de la direction » (p. 35). Le terme déviant ne se limite donc pas à la connotation hors la loi habituellement véhiculée et doit être pris dans une dimension innovante qui remet en cause des existants jusqu'alors admis par l'ensemble des acteurs économiques jusqu'à son intégration dans le *process* d'innovation (pp. 7-51).

- 3 La culture hacker, longuement détaillée et explicitée dans cet ouvrage, en est un exemple magistral puisqu'elle est à l'origine de l'essentiel des structures et standards numériques exploités commercialement. L'auteur en fait d'ailleurs un long historique, n'oubliant pas de mentionner les exemples où la communauté hacker est traitée en véritable partenaire de l'innovation, mais aussi ceux où les entreprises s'appuient « malignement » sur une culture qu'elles dénigrent et « dont elles appliquent les préceptes et la méthodologie » (p. 51) en se rappropriant à coup de brevets les efforts innovants et déviants initialement profitables à tous librement. Yannick Chatelain n'oublie pas de mentionner que toutes les possibilités de l'internet et l'émergence des grands acteurs dominants du secteur numérique n'ont pu s'accomplir aussi rapidement qu'à partir de pratiques déviantes proches de la philosophie hacker et exploitant « l'accès non contraignant aux codes sources de nombreux programmes qui, modifiés, recombinaés, prenaient un sens en assurant de nouvelles fonctionnalités » (p. 69). Cette déviance, actuellement décriée, bouleverse des systèmes qui se pensaient régulés. Elle est perçue par les uns comme un allié de l'innovation, par les autres comme des ennemis non pas tant à l'innovation mais aux systèmes économiques établis. Dans certains cas extrêmes évoqués, et qui confirment la tendance actuelle à criminaliser la déviance, « il y a une émergence paradoxale de "désinnovation" à seule fin de ne pas intégrer cette déviance externe et de lutter contre elle » (p. 184). Pourtant, il est impossible de réfuter l'apport majeur en termes d'innovation de la communauté hacker qui porte en elle les valeurs originelles du réseau tout autant les clés des développements futurs innovants.
- 4 Ainsi l'auteur, qui s'attache à démontrer que ce qui est attaqué n'est pas une menace, plaide-t-il pour une posture visant à dépasser un mode de gestion passéiste ainsi que la stigmatisation, pour envisager la portée stratégique et positive de la déviance au service de l'innovation : « Il ne s'agit plus de motiver les acteurs ou de continuer à rêver d'un quelconque modèle d'organisation, enfin rationnel, mais au contraire de tirer parti des incertitudes, du désordre et de la déviance pour les transformer en ressources et préserver sa capacité à innover » (p. 40).

---

## AUTEURS

### GILLES BOENISCH

CREM, université Paul Verlaine-Metz

gilles.boenisch@gmail.com